

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 208 nommant M. Mallorga (René), rédacteur de 2° classe d'administration générale de la F.O.M. pour représenter l'Administration dans l'affaire Djibril Djilane contre le Territoire de- vant le Conseil du Contentieux de la Côte Française des Somalis.

n° 208

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 février 1952

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1952

Date du numéro
1 avril 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Djama Nour, agent actif du port au Service des Contributions directes, est désigné comme agent intermédiaire pour la perception au comptant de la taxe sur le kath, à l'arrivée en gare et à l'aéroport. La présente décision aura effet pour compter du 1^{er} mars 1952.